

QUELQUES REMARQUES SUR LES PRÉPOSITIONS *AVANT/APRÈS*

Iva Dedková
Université d'Ostrava

iva.dedkova@osu.cz

Résumé. Le présent article traite des différentes caractéristiques portant sur le couple des prépositions spatio-temporelles antonymiques *avant/après* et s'oriente notamment vers la problématique suivante, relevant de ces deux prépositions : le rôle de la position du locuteur dans les relations spatiales, la relation converse, la relation entre les prépositions *avant/après* et *devant/derrière*, l'existence des couples antonymiques des prépositions spatio-temporelles et les sous-catégorisations morpho-syntaxiques de *avant/après*.

Mots clé. *Avant/après*. Préposition. Espace. Temps. Locuteur. Relation converse. C. Vandeloise.

Abstract. **A Few Remarks on the Prepositions *Avant/Après*.** The present article deals with the antonymic couple of spatial and time prepositions *avant/après* and focuses especially on the following problems, concerning these two prepositions: the role of the speaker's position in the spatial domain, *avant/après* and converse relations, the distributions of *avant/après* and *devant/derrière*, the occurrence of antonymic couples of spatial and time prepositions and the morphosyntactic categorization of *avant/après*.

Key words. *Avant/après*. Preposition. Space. Time. Speaker. Converse relation. C. Vandeloise.

1. Introduction

Les études prépositionnelles connaissent depuis un quart de siècle un remarquable essor dans la linguistique. À titre d'exemple, rappelons que l'année passée (2009) ont paru les recueils « Autour de la préposition » aux Presses Universitaires de Caen ou « Approches récentes de la préposition »¹ chez Armand Colin.

La présente étude a pour but de cerner de plus près le couple antonymique des prépositions spatio-temporelles *avant/après*. Après une courte présentation de ces deux prépositions, nous examinerons ici notamment le rôle de la position du locuteur dans les relations spatiales exprimées par *avant/après*, la relation converse de *avant/après*, la relation entre les prépositions *avant/après* et *devant/derrière*, ceci surtout dans le domaine spatial, et l'existence de couples antonymiques des prépositions spatio-temporelles. Vers la fin nous nous occuperons des sous-catégorisations morpho-syntaxiques de *avant/après*. Nous rappellerons, entre autres, certaines grandes lignes de l'analyse de C. Vandeloise ou de A.-M. Berthonneau pour ce couple de prépositions antonymiques. C'est dans le contexte de sémantique cognitive² que les prépositions spatiales ont fait l'objet d'études détaillées et novatrices de C. Vandeloise. D'après C. Vandeloise, les prépositions organisent l'espace à partir des stratégies perceptuelles et cognitives du locuteur³. Il formule le sens des prépositions en termes fonctionnels. C. Vandeloise trouve un écho chez maints linguistes, par

¹ Les auteurs rappellent, dans la Présentation, une définition schématique de la préposition : « la préposition est un élément invariable fonctionnant comme un relateur entre deux éléments ; dans la structure idéale ARB, R est le relateur, et A et B constituent les deux éléments lexicaux mis en relation par la préposition » (De Mulder, Stosic, 2009: 3-13). Voir aussi la définition de la préposition proposée par P. Cadiot (1997: 19).

² La sémantique cognitive met l'accent sur l'ancrage physique du sens et la perception.

³ Le français ou l'anglais structurent l'espace égocentriquement, c'est-à-dire par rapport au locuteur. Voir Vandeloise (2005: 295-310).

exemple A.-M. Berthonneau (1993), J.-C. Anscombe (1993), P. Cadiot (1997), J.-M. Fortis (2004), etc.

2. Les prépositions *avant/après* : caractéristiques générales

Les prépositions *avant/après* sont des prépositions « lexicales⁴ », car elles sont assez éloignées du pôle incolore (elles sont porteuses de sens), antonymiques et spatio-temporelles (elles concernent le lieu ainsi que le temps ; mais certains linguistes considèrent *avant/après* comme des prépositions principalement temporelles). Leurs fonctions essentielles consistent en la localisation spatiale et temporelle et l'expression de l'ordre. Elles paraissent symétriques et converses. Elles présentent une certaine proximité avec les prépositions spatiales *devant/derrière*.

A. Martinet présente les prépositions *avant/après* ainsi : « Les deux fonctions temporelles marquées par *avant* et *après* acquièrent souvent une valeur spatiale lorsqu'on convertit en espace le temps qu'on peut mettre pour accéder à quelque chose à partir d'un certain point : *Cent mètres avant (d'arriver à) la gare...*, ou pour accéder à un certain point à partir de quelque chose : *Cent mètres après (avoir quitté) la gare...* » (1979: 185).

D'après Melis⁵, il existe, entre autres, des transpositions, des passages de l'espace au temps et du temps à l'espace. Ainsi l'emploi de *près de* dans « *Il est près de onze heures.* » est une transposition des emplois spatiaux, et *avant/après* sont foncièrement des prépositions temporelles : elles peuvent exprimer une relation spatiale, à condition qu'un mouvement soit impliqué. Dans les exemples suivants, la localisation suppose un mouvement, fût-il mental, et donc un parcours qui prend du temps : « *Vous obliquez à gauche juste avant la mairie. L'église est quelques centaines de mètres après la mairie* » (2003: 73).

Mais l'idée de temps est exclue dans l'exemple suivant : *Le sujet est placé avant le verbe, l'objet après*⁶.

Présentons quelques mots des étymologies de *avant* et *après*, telles qu'elles sont indiquées dans *Dictionnaire historique de la langue française* (1992) : *Avant* est issu du latin *abante*, comportant les prépositions latines *ab* (à) et *ante* (*avant, devant*). (*Devant* dérive lui-aussi du latin *ante*, combiné avec la préposition *de*.) *Après* est issu de l'adverbe latin *ad pressum*, formé avec *ad* (à) et le neutre de *pressus*. *Après* (ainsi que *derrière*) est venu remplacer la préposition latine *post*.

3. Les prépositions *avant/après* au sens spatial et la position du locuteur

Les prépositions *avant/après* marquent l'antériorité/la postériorité de situation dans l'espace, ceci surtout dans le cours d'un mouvement, réel ou figuré.

Elles désignent les relations spatiales de façon subjective, ainsi que par exemple *devant/derrière, près de/loin de* ou *à gauche de/à droite de*, contrairement aux exemples suivants dans lesquels les prépositions employées désignent l'espace objectivement : *à Paris, en France, dans cette maison*.

⁴ Nous avons emprunté ce terme à A. Mardale qui utilise les étiquettes prépositions « lexicales » et prépositions « fonctionnelles » pour les prépositions dites « pleines, colorées, concrètes, ... » versus prépositions dites « vides, incolores, abstraites, ... » (http://www.lif.cnrs.fr/Gens/Mardale/mardale_Prep.lex_Prep.fonct2008.pdf).

Notons que C. Vandeloise utilise l'étiquette « préposition fonctionnelle » dans un sens tout à fait différent. C. Vandeloise (1986, 1991) distingue « prépositions directionnelles » (prépositions spatiales qui sont traitées en termes de relations entre site et cible) et « prépositions fonctionnelles » (prépositions spatiales qui dépendent de trois termes de relations, p. ex. *avant/après*).

⁵ Melis (2003: 73)

⁶ Voir aussi Grevisse & Goosse (2008: 1359).

D'après A.-M. Berthonneau et P. Cadiot⁷, dans cet exemple un peu extrême « *la clef est après la porte* », la porte est conçue comme un domaine subjectif ou repère pratique pour l'activation d'une recherche : le sens temporel de *après* est valorisé en termes de parcours et subjectivisé.

Nous allons observer que la position du locuteur ou de l'énonciateur joue un rôle primordial dans les ordres statiques spatiaux⁸, mais que la place du locuteur ou de l'énonciateur n'a pas d'incidence sur l'orientation des ordres dynamiques (comme l'avance par exemple A.-M. Berthonneau).

Dans les exemples suivants, concernant les ordres statiques spatiaux, l'emploi de la préposition *avant* est opposé :

La bibliothèque est avant la banque. (en partant du point A)

La banque est avant la bibliothèque. (en partant du point B)

De même pour la préposition *après* :

L'épicerie est après la poste. (en partant du point C)

La poste est après l'épicerie. (en partant du point D)

Dans ces exemples, le sens spatial des prépositions *avant/après* dépend de la position du locuteur (d'après C. Vandeloise, de son chemin et de sa ligne du regard) ou de l'énonciateur dans l'espace (ainsi que de la notion d'ordre qui paraît presque omniprésente pour *avant/après*) ; ces deux prépositions impliquent « en partant d'ici » : le terme introduit par *avant* est un point de visée et le terme introduit par *après* est un point de départ.

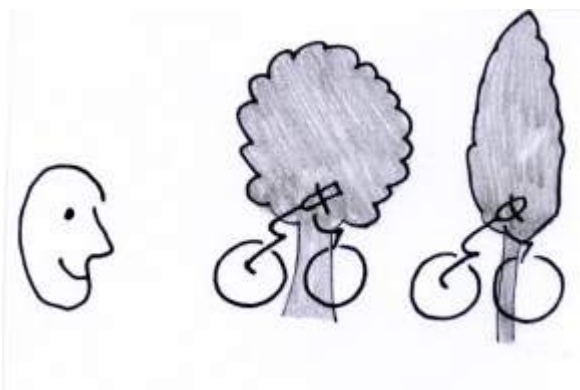
C. Vandeloise définit les prépositions *avant/après* en termes de « rencontre potentielle⁹ » et de « mouvement vers un pôle ». Il distingue deux types d'ordres dans le domaine spatial : des « ordres statiques » et des « ordres dynamiques ». Dans les ordres statiques, un des termes de la relation au moins est immobile. Le pôle est situé au début de l'échelle de comparaison (les échelles de comparaison les plus fréquentes ou naturelles pour l'espace sont le chemin et la ligne du regard). Dans les ordres dynamiques, les deux termes de la relation sont mobiles. Le pôle est situé à la fin de l'échelle de comparaison. C. Vandeloise applique sa théorie aussi à d'autres domaines dans lesquels *avant/après* peuvent s'utiliser (temps, ordres abstraits). Pour l'illustrer, présentons et commentons l'exemple suivant de C. Vandeloise (1986, 1991: 134) :

⁷ Cadiot (1997: 28)

⁸ « En fait, le locuteur joue bien un rôle. Mais c'est en tant qu'énonciateur qu'il définit un ordre » (Berthonneau, 1992: 57).

⁹ C. Vandeloise définit cette règle d'usage finale pour les prépositions *avant/après* : « A₃ : *a est avant/après b* si la cible est plus proche/plus éloignée du second élément d'une rencontre potentielle que le site » (Vandeloise, 1986: 174 ; 1991: 148).

Notons que selon C. Vandeloise (1986: 34 ; 1991: 22), l'objet dont la position est inconnue ne peut pas être situé dans l'espace sans référence à l'objet dont la position est connue. Sa théorie s'appuie sur un principe de partition « cible » (l'objet repéré) et « site » (le point repère). Dans un énoncé, la cible devrait correspondre au sujet de la relation et le site à son objet : « sujet de la relation spatiale = cible ; objet de la relation spatiale = site ». C. Vandeloise définit les caractéristiques suivantes de la cible et du site : la position de la cible est déjà connue par rapport à celle du site. La cible est petite ou difficile à remarquer, tandis que le site est en général grand est facile à reconnaître. La cible est ou pourrait être mobile, alors que le site est immobile et stable. En linguistique française et à la suite des travaux de C. Vandeloise, on utilise généralement les termes « cible » et « site » pour « localisé » et « localisateur ».



« *Le curé est avant le ministre.* »

« *Le peuplier est après le chêne.* »

Les deux cyclistes et les deux arbres occupent les mêmes positions, mais ils sont désignés par des prépositions opposées.

Néanmoins il faut remarquer que le locuteur sur ce dessin se trouve à gauche du chêne. Mais si celui-ci se trouvait à droite du peuplier, il dirait :

Le curé est avant le ministre.

Le peuplier est avant le chêne.

Si nous regardions depuis la fenêtre de notre appartement deux voitures roulant sur la route, l'une avant l'autre, la position de la première serait toujours désignée par *avant* et celle de la deuxième par *après*, que la fenêtre de notre appartement soit située n'importe où dans le champ visuel.

A.-M. Berthonneau¹⁰ souligne que la place du locuteur n'est considérée comme pertinente que pour les situations statiques, mais elle n'est pour rien dans l'orientation des ordres dynamiques (comme le dit déjà indirectement C. Vandeloise), c'est pourquoi elle considère l'exemple de C. Vandeloise ci-dessus (c'est-à-dire la mise en parallèle des deux situations) comme un artefact.

Dans l'article intitulé « Perspectives spatiales et relativité », C. Vandeloise ajoute : « Utilisées pour décrire un ordre dans un mouvement, les prépositions *avant* et *après* se conforment à une orientation contextuelle en tandem¹¹ puisque l'entité la plus éloignée du locuteur est *avant* et l'entité la plus proche est *après* » (2005: 307).

4. *Avant/après* et la relation converse (de l'espace au domaine de l'abstrait)

D'après C. Vandeloise, les prépositions spatiales *avant/après* sont toujours converses, à savoir que *si a est avant b, b est après a* (ainsi que *au-dessus de / en dessous de* lorsqu'ils ne peuvent pas être substitués par les prépositions *sur/sous*), contrairement aux autres prépositions spatiales (à savoir *devant/derrière, à gauche de/à droite de, près de/loin de* et *dans/hors de*). La relation converse signifie que le site de *avant* peut toujours devenir la cible de *après* et réciproquement (contrairement à ce qui est de règle pour l'espace). C. Vandeloise voit la cause probable de la relation converse dans le mouvement. Pour lui, la relation converse vaut pour tous les emplois dans tous les domaines. Il présente les deux exemples suivants (1986, 1991: 24) :

¹⁰ Berthonneau (1993: 57-58)

¹¹ C. Vandeloise (2005: 306) explique que *l'orientation en tandem* correspond à l'orientation des êtres humains qui marchent en file ou côte à côte dans la même direction et *l'orientation en miroir* est parallèle à la rencontre canonique : la position dans laquelle nous parlons avec nos interlocuteurs et celle dans laquelle nous utilisons la plupart des artefacts.

« le banc est avant l'église »

« l'église est après le banc »

Mais que dire des exemples suivants ?

Le loup court après l'agneau.

L'agneau court avant le loup.

²*L'agneau court après le loup.*

Le loup poursuit l'agneau, tandis que l'agneau s'efforce à échapper, il est très probable qu'il termine par se voir dévorer par le loup. S'il s'agissait d'une simple compétition de course, les deux prépositions seraient tout à fait converses. Si ce n'est pas le cas, dans chacun de ces exemples, une nouvelle information pragmatique s'ajoute. En ce qui concerne le troisième exemple, l'agneau pourrait-il poursuivre le loup ? Cet exemple n'est pragmatiquement valide que si, dans la situation d'énonciation, il apparaît comme possible ou probable.

Les deux exemples suivants pourraient relever du domaine spatial ainsi que du domaine abstrait :

Pierre court après les femmes.

Les femmes courent avant Pierre.

Dans le domaine spatial, les deux prépositions sont converses, dans le domaine de l'abstrait, le deuxième exemple n'est pas pragmatiquement valide.

Ajoutons d'autres exemples dans lesquels les deux prépositions ne sont pas converses :

Paul veut une réponse avant huit jours. (signifie : Paul veut une réponse sous huit jours.)

**Paul veut une réponse après huit jours.* (il faudrait ajouter p. ex. « après huit jours de réflexion »)

Arnaud crie après son fils. (deux sens : 1. Arnaud réprimande son fils ; 2. au sens temporel signifie que d'abord c'est son fils qui crie, après c'est le tour de Arnaud)

**Son fils crie avant lui.* (seulement possible au sens temporel)

Anne est furieuse après son mari. (deux sens : 1. Anne lui en veut ; 2. au sens temporel signifie que d'abord c'est son mari qui se fâche, après c'est le tour de Anne)

**Son mari est furieux avant elle.* (seulement possible au sens temporel)

Pierre court après l'argent.

**L'argent court avant Pierre.* (seulement possible dans une conte de fée où l'argent serait personifié)

Laurent est après son travail. (signifie : Laurent s'en occupe sans cesse.)

**Son travail est avant Laurent.*

Elle traîne après elle une foule d'adorateurs.

**Une foule d'adorateurs traîne avant elle.*

Julie attend après Paul. (signifie : Julie désire sa venue.)

**Paul attend avant elle.*

La préposition *avant* est exclue dans le cas où la préposition *après* est précédée et suivie d'un même substantif (substantif + *après* + substantif) :

Il se sentait rajeunir jour après jour.

**Il se sentait rajeunir jour avant jour.*

Paul a consulté l'annuaire téléphonique page après page.

**Paul a consulté l'annuaire téléphonique page avant page.*

Dans la dictée, Julie a commis erreur après erreur.

**Dans la dictée, Julie a commis erreur avant erreur.*

Thomas a mangé gâteau après gâteau.

**Thomas a mangé gâteau avant gâteau.*

La locution prépositive *d'après* (*d'après les experts, d'après les dictionnaires*) n'a pas son contraire.

À propos de la non-symétrie des prépositions, P. Cadiot¹² remarque qu'un énoncé doit d'abord être vu, non comme une description susceptible d'être vraie ou fausse, mais comme une instruction pragmatique.

A.-M. Berthonneau¹³ montre et explique dans son article intitulé « *Avant/après. De l'espace au temps* », contrairement à ce qu'avance C. Vandeloise, que *avant/après* ne sont pas toujours converses. Dans un certain nombre de cas, *avant/après* cessent de fonctionner comme un couple d'antonymes. Or C. Vandeloise ne prend en compte qu'une part des emplois temporels de *avant/après*. L'ordre sur lequel C. Vandeloise prend appui repose sur les exemples temporels les plus simples : il limite les emplois temporels aux cas où le régime est le nom d'un moment (p. ex. *mars est avant juin*) et que, entre autres, il ne laisse aucune place aux syntagmes nominaux à détermination quantitative tels que « *Il me faut une réponse avant deux jours* »¹⁴. Tandis que *avant* marque une simple précédence, *après* peut tendre à signifier « comme et avec ». Elle montre et explique que par exemple dans les constructions *l'un prép l'autre*, la préposition *avant* est exclue : « *Ils sortirent l'un après l'autre. *Ils sortirent l'un avant l'autre* » (1993: 74).

Ajoutons que les deux prépositions ne sont pas tout à fait converses ni au sens spatial, mais parmi les prépositions spatiales, ce sont peut-être elles qui s'y prêtent le plus facilement.

5. Relation entre les prépositions *avant/après* et *devant/derrière*

Alors que *avant/après* sont des prépositions spatio-temporelles, *devant/derrière* concernent surtout le lieu, leurs emplois temporels sont de plus en plus rares : « *Nous nous sommes levés [...] devant l'aube* »¹⁵.

Les deux couples désignent les relations dans l'espace de façon subjective.

C. Vandeloise¹⁶ appelle les prépositions *devant/derrière* « prépositions projectives » parce qu'elles désignent quatre régions déterminées par deux axes dépendants du locuteur : l'orientation frontale et l'orientation latérale. Dans maints cas, les prépositions projectives sont converses : *Le pommier est devant le poirier. Le poirier est derrière le pommier*. C'est l'orientation en miroir qui est dominante pour l'usage de *devant* et *derrière* (versus l'orientation en tandem pour *avant/après*).

Les prépositions *avant/après* et *devant/derrière* sont simultanément utilisables dans un nombre limité de cas, mais le choix des différentes prépositions présente des aspects différents de la situation, autrement dit, le choix des prépositions différentes influence le sens de la phrase. Il faut souligner avant tout le fait que *avant/après* sont associés au mouvement, tandis que la première version des prépositions *devant₁/derrière₁*¹⁷ est reliée à l'orientation générale du site, qui implique en outre la ligne du regard et la direction du mouvement. La

¹² Cadiot (1997: 12)

¹³ Berthonneau (1993: 64-75)

¹⁴ « Cette lacune facilite l'analogie entre le temps et l'espace, où les quantités ne sont pas opératoires. Vandeloise peut ainsi faire fonctionner la rencontre potentielle sur l'ordre des référents temporels à partir d'un pôle, comme il le fait pour les nombres et l'alphabet. Mais l'ordre du temps est en fait un produit complexe » (Berthonneau, 1993: 64)

¹⁵ Péguy, cité par Grevisse & Goosse (2008: 1359).

¹⁶ Vandeloise (2005: 296, 306)

¹⁷ La règle d'usage de C. Vandeloise (1986: 120, 1991: 100) : « D_1 : Si *a est devant₁/derrière₁ b*, la cible se trouve du côté positif / négatif de l'orientation générale du site ».

seconde version de ces prépositions (*devant₂/derrière₂*¹⁸) est associée à l'accès à la perception. Analysons les exemples suivants :

- La poste est avant la mairie.* (1)
La poste est devant₁ la mairie. (2)
La poste est devant₂ la mairie. (3)
La mairie est après la poste. (4)
La mairie est derrière₁ la poste. (5)
La mairie est derrière₂ la poste. (6)

Les 1^{er} et 4^e exemples impliquent « en partant d'ici », ce couple de prépositions désigne l'ordre dans un mouvement : le locuteur/l'énonciateur envisage un mouvement vers les bâtiments, au moins mentalement. Dans le 2^e exemple, *devant₁* pourrait être substitué par *en face de*. *Devant₂* dans le 3^e exemple implique le fait que la poste cache la mairie. *Derrière₁* dans le 5^e exemple pourrait signifier que la mairie se trouve du côté opposé à l'entrée de la poste. L'emploi de *derrière₂* indique que la mairie est cachée par la poste.

- Pierre est avant Paul et il court à perdre haleine.* (1)
Pierre est devant Paul et il court à perdre haleine. (2)
Pierre est devant Paul et il lui manque une bouton sur sa chemise. (3)
Pierre est avant Paul et il lui manque une bouton sur sa chemise. (4)

D'après C. Vandeloise¹⁹, le 1^{er} exemple est préféré au 2^e, car la seconde partie de ces deux phrases met l'accent sur le mouvement. La 3^e phrase est préférée à la 4^e, car la seconde partie des phrases 3 et 4 accentue l'accès à la perception. Remarquons que dans ces exemples, *avant/après* ajoutent une nuance temporelle, tandis que *devant/derrière* accentuent le côté physique.

Dans les exemples suivants, les prépositions *avant/après* et *devant/derrière* ne sont pas substituables :

- Le visage de Pierre est devant (*avant) elle.*
*Avant (*devant) de manger, on se lave les mains.*
Guy regarde devant lui. (*devant* a le sens spatial, le pronom *lui* désigne Guy)
Guy regarde avant lui. (*avant* a le sens temporel, Guy regarde le premier, avant une autre personne)
Paul l'a dit devant Pierre. (signifie : Paul l'a dit en sa présence)
Paul l'a dit avant Pierre. (*avant* a le sens temporel, Paul l'a dit le premier)
Brno est après Prague. (p. ex. si l'on va par train de Berlin à Bratislava, *après* a surtout le sens spatial)
Brno est derrière Prague. (dans le sens d'une compétition sportive, *derrière* désigne l'ordre)

Au contraire, les deux couples de prépositions peuvent être considérés synonymes dans l'exemple suivant :

- Dans le mot montgolfière, o est avant/devant n.*

6. Les couples antonymiques des prépositions spatio-temporelles

C. Vandeloise (1986) et A.-M. Berthonneau²⁰ (1993) avancent que le couple des prépositions antonymiques *avant/après* est le seul qui s'applique à l'espace aussi bien qu'au temps (*avant la rivière, après la rivière ; avant la réunion, après la réunion*). Cependant, les

¹⁸ La règle d'usage de C. Vandeloise (1986: 152, 1991: 128) : « D'₂ : *a est devant₂/derrière₂ b* si la cible cache le site / est cachée par le site ».

¹⁹ Vandeloise (1986, 1991: 155). Il faut aussi remarquer que C. Vandeloise fait passer la ligne de partage entre les deux couples dans un diagramme (voir Vandeloise 1986, 1991: 153).

²⁰ « *Avant/après* sont les seules prépositions antonymes pour le temps » (Berthonneau — Cadiot, 1993: 9).

prépositions et locutions prépositives²¹ suivantes aussi connaissent des emplois spatio-temporels antonymiques (elles s'opposent les unes aux autres à des degrés variés !) :

près de/loin de :

*La boulangerie est près du centre-ville. La télécommande est loin de sa main*²².

Nous sommes près de Pâques. Nous sommes encore loin de Pâques.

*au début de/à la fin de*²³ :

Il y a une poste au début de la rue. Il y a une école à la fin de la rue.

Il était énergique au début de sa présidentielle. Il était fatigué à la fin de sa présidentielle.

Les couples *de/à* et *de/en* désignent le point de départ et le point d'arrivée dans l'espace et dans le temps :

Aller de Nice à Cannes.

Du 13 mars au 15 avril.

Aller de Pologne en France.

De janvier en mars.

Nous aussi pourrions y ajouter, comme cas extrême, le couple de prépositions *devant/derrière* (voir plus haut).

7. Sous-catégorisations morpho-syntaxiques de *avant/après*

Avant / après aussi connaissent un usage adverbial²⁴ (*Julie est venue après*), adjectival (*la portière avant droite d'une voiture*) ou préfixal (*avant-midi, après-midi*). *Avant* peut être employé aussi comme substantif (*l'avant d'un navire*), tandis que *après* jamais²⁵. Cependant, le Dictionnaire de la langue française Larousse indique que *après* peut fonctionner comme un substantif et présente l'exemple suivant : « *Il y a un avant et un après* » (1994: 99). V. Goldschmidt nous fournit un autre exemple : « *le mobile détermine dans le mouvement un avant-après* » (1982: 54). Notons que la nominalisation *l'avant* entre en couple antonymique surtout avec la nominalisation *l'arrière*. *Avant / après* comme conjonctions de subordination : *Thomas est arrivé avant que tout ne soit bu/Julie est venue après que tout soit mangé*.

8. Conclusion

Les prépositions spatio-temporelles *avant* et *après*, qui entrent en couple antonymique, sont assez éloignées du pôle incolore. Nous aimerions souligner ici (comme l'indique déjà l'adjectif *spatio-temporel* utilisé tout au long de notre texte) que nous considérons les prépositions *avant/après* être autant spatiales que temporelles (et pas seulement foncièrement temporelles), car parmi leurs fonctions essentielles appartient aussi la localisation spatiale. En plus, dans certains cas comme p. ex. *le sujet est placé avant le verbe, l'objet après*, l'idée de temps et celle de mouvement sont exclues.

Nous avons observé que la position du locuteur/de l'énonciateur joue un rôle primordial dans les ordres statiques spatiaux, mais que la place du locuteur/de l'énonciateur n'est pour rien dans l'orientation des ordres dynamiques.

²¹ Locutions prépositives ou prépositionnelles ; J. Šabršula (1989: 9) utilise le terme « sémions prépositionnels complexes ».

²² Dans ces exemples, *près de* marque une plus grande distance que *loin de*.

²³ De nombreux noms connaissent un comportement prépositionnel ; on en retrouve, à titre d'exemple, dans *début mars, fin avril*. Voir par exemple Grevisse, Goosse (2008: 394, 439) ou Cadiot (1997: 21).

²⁴ Certains linguistes y voient un adverbe (p. ex. J. Šabršula (2005: 184) ou P. Cadiot (1997: 34)), d'autres une préposition.

²⁵ « The latter (*après*) may be either a preposition or an adverb, but never a noun » Vandeloise (1991: 150).

Dans certains cas, *avant/après* cessent de fonctionner comme un couple d'antonymes. Si *avant* est fréquemment l'antonyme de *après*, l'opposition cesse d'être active i) totalement dans p. ex. *Paul a consulté l'annuaire téléphonique page après page* versus **Paul a consulté l'annuaire téléphonique page avant page*, et ii) partiellement dans p. ex. *Pierre court après les femmes* versus *les femmes courent avant Pierre*.

Les couples de prépositions *avant/après* et *devant/derrière* sont simultanément utilisables dans un certain nombre de cas, mais le choix des différentes prépositions présente des aspects différents de la situation. Or, le fait que deux prépositions différentes puissent être utilisées dans la même phrase ne signifie pas encore qu'elles soient synonymes.

Les prépositions et locutions prépositives suivantes connaissent des emplois spatio-temporels antonymiques : *avant/ après*, *près de/loin de*, *au début de/à la fin de*, *de/à*, *de/en*, et, comme cas extrême, *devant/derrière*. Ces prépositions s'opposent les unes aux autres à des degrés variés.

Resumé. Několik poznámek o předložkách *avant/après*. Článek pojednává o antonymních francouzských časoprostorových předložkách *avant/après* a zaměřuje se především na problematiku role a postavení mluvčího v prostorových vztazích, antonymního vztahu a zaměnitelnosti. Dále pak definujeme vztah mezi předložkami *avant/après* a *devant/derrière*, existenci antonymních párů předložek místa a času a morfosyntaktickou kategorizaci *avant/après*.

Signes utilisés

* : phrase ou emploi inacceptable ou douteux

? : phrase ou emploi peu probable

Bibliographie

- BERTHONNEAU, A.-M. (1993), "Avant/après. De l'espace au temps", In: A.-M. Berthonneau, P. Cadiot (éds.), *Lexique 11/Les prépositions — méthodes d'analyse*, Lille: Presses Universitaires de Lille, pp. 41 – 110.
- CADIOT, P. (1997), *Les prépositions abstraites en français*, Paris: Armand Colin/Masson".
- DE MULDER, W., STOSIC, D. (éds.) (2009), "Approches récentes de la préposition", In: *Langages n° 173*, Paris: Armand Colin.
- DUBOIS, J. (sous la direction de) (1994), *Dictionnaire de la langue française*. Paris: Larousse.
- FRANÇOIS, J., GILBERT, É., GUIMIER, C., KRAUSE, M. (sous la direction de) (2009), *Autour de la préposition*, Caen: Presses Universitaires de Caen.
- GREVISSE, M., GOOSSE, A. (2008), *Le bon usage*, Bruxelles: De Boeck & Larcier s. a., 14^e édition.
- GOLDSCHMIDT, V. (1982), *Temps physique et temps tragique chez Aristote*, France: Librairie Philosophique J. VRIN.
- MARDALE, A. (s. a.), *Sur la distinction entre prépositions lexicales et prépositions fonctionnelles*, http://www.llf.cnrs.fr/Gens/Mardale/mardale_Prep.lex_Prep.fonct2008.pdf.
- MARTINET, A. (sous la direction de) (1979), *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris: Didier.
- MELIS, L. (2003), *La préposition en français*, Paris: Éditions Ophrys.
- REY, A. (1992), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Le Robert.

- ŠABRŠULA, J. (1989), *Les espèces de relation – Nové kapitoly z rozboru moderní francouzštiny IV.*, Praha: Univerzita Karlova v Praze a SPN.
- ŠABRŠULA, J. (2005), *Le fonctionnement asymétrique du signe linguistique*, Ostrava: Ostravská univerzita v Ostravě.
- VANDELOISE, C. (1986), *L'Espace en français*, Paris: Le Seuil.
- VANDELOISE, C. (traduit par A. Bosch) (1991), *Spatial Prepositions*, Chicago: The University of Chicago Press.
- VANDELOISE, C. (2005), "Perspectives spatiales et relativité linguistique", In: A. Russo, S. Harel (éds.), *Lieux propices (L'énonciation des lieux / le lieux de l'énonciation, dans les contextes francophones interculturels)*, La presse de l'Université Laval, pp. 295-310.

Iva Dedková
Katedra romanistiky
Filozofická fakulta
Ostravská univerzita v Ostravě
Reální 5
CZ-701 03 OSTRAVA
République tchèque